

Motion au Congrès du 28 janvier 2020

Le 24 mars dernier était publié un rapport du think tank “The Shift Project”, faisant état d’une nouvelle peu reluisante : seules 7% des formations universitaires intègrent de manière obligatoire des enseignements sur les enjeux climatiques et énergétiques. En prenant en compte les enseignements optionnels ainsi que les formations abordant les questions environnementales dans leur globalité, nous pouvons atteindre le faible pourcentage de 19 % des enseignements totaux. Force est de constater que de tous les types d’établissements d’enseignement supérieur, les universités en ont la proportion la plus basse.

Des chiffres frappants d’autant plus difficiles à accepter alors que nous observons une affluence de publications scientifiques dans le domaine de la climatologie, concluant sur la contribution humaine au changement climatique ainsi que les nombreux impacts néfastes de ce changement sur le monde du vivant. Il devient ainsi impératif d’agir afin de limiter notre impact environnemental et donc de préserver la vie sur Terre telle que nous la connaissons aujourd’hui. Il est de notre rôle d’universitaires tout comme de citoyen, dans la lutte contre le dérèglement climatique, de montrer la voie. C’est au sein de l’université que la majorité des jeunes générations seront préparées à agir en tant qu’adultes. L’Université de Strasbourg voit déjà en son sein un certain nombre de formations apparaître, grâce à un corps enseignant généralement sensibilisé, mais il faut aller plus loin.

Par conséquent les élus de l’Université de Strasbourg, demandent la mise en place d’un état d’urgence climatique. Celui-ci doit inclure 4 éléments :

- Impulser l’évolution des maquettes de formation pour y rendre systématiques deux dimensions :

o Une éducation générale aux enjeux climatiques et environnementaux, à travers par exemple : l’ouverture d’unités d’enseignement facultatives, de séminaires de sensibilisation ou d’actions concrètes sur cette thématique.

o Une adaptation de nos enseignements en perspective de ces enjeux, afin de nous préparer à une action professionnelle autour de cette thématique ;

- Favoriser les projets de recherche orientés sur les enjeux climatiques et environnementaux et la réponse à ces enjeux ;

- Privilégier l’organisation des campus dans une volonté de durabilité et de neutralité carbone ;

- Refuser progressivement de nouveaux partenariats avec des

organisations dont l'activité va à l'encontre de la préservation du climat et de l'environnement et favoriser, au contraire, les partenariats avec celles qui agissent dans le sens du développement durable.

Conscients des enjeux financiers de ce dernier point, nous proposons que l'Université, si elle est destinataire de partenariats et soutiens d'organisations non respectueuses de l'environnement, flèche une partie des sommes vers la réalisation des objectifs susmentionnés, et le soutien à des acteurs permettant d'atteindre ces objectifs."

Dans ce souci de prise en compte des enjeux climatiques :

- un bilan complet des actions sur les différents campus sera mené
- l'engagement de l'Université de Strasbourg sera relayé et pris en compte dans le travail partenarial au sein d'Eucor et Epicur
- une démarche d'autoévaluation des actions menées sera initiée.

Résultat du vote : 4 contre – 19 abstentions – 71 pour (94 votants)